page 19
PRATIQUE
Où se baigner ?

page 20
PÉRIGORD SOLIDAIRE
Des associations citoyennes du monde

page 22
PLANÈTE PÉRIGORD
Economisons l'eau

# Vivre en Périgord

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE

## Bon été en Dordogne !

Conseil Général de la Dordogne
www.cg24.fr

n°4
JUILLET 06

**SUR LES PAS DE JACQUOU LE CROQUANT EN DORDOGNE…**

**Un nouveau film sur Jacquou le Croquant a été tourné en Dordogne sous la direction de Laurent Boutonnat. Il sortira dans les salles de cinéma le 17 janvier 2007.**

**Cet été, l'équipe du film vous propose de retrouver les sites du roman et les lieux de tournage du film. Vous pourrez ainsi suivre les traces de Jacquou le Croquant à Saint-Geniès, Terrasson, Montignac, aux Châteaux de Hautefort, de l'Herm et de Biron, à Beynac, à l'église de Besse, à Périgueux et à Sarlat.**

***Une plaquette présentant ce parcours est disponible dans les offices de tourisme et les salles Cinépassion.***

# Le Conseil général,

## L'été... en Périgord

Pour beaucoup de nos concitoyens français et européens, la Dordogne est une destination de rêve. Ils ont raison.

Patrimoine incomparable, qualité de vie enviée, réputation gastronomique et viticole, nature exceptionnelle, accès aux loisirs de plein air, variété des destinations, le Périgord concentre sur un seul territoire la plupart de ce que les touristes recherchent.

Pour contribuer à la bonne information des visiteurs et à la vôtre, nous avons choisi, dans ce magazine, de vous présenter quelques grandes facettes des activités de l'été en Dordogne.

Vous remarquerez ainsi, au fil des pages, que le Conseil général prend de nombreuses initiatives : grands sites de loisirs gratuits, développement des lieux d'accueil touristiques, pratique sportive, action culturelle, communication et promotion. Bref, tout ce qui concourt à la vitalité et à la notoriété du département.

Je veux d'ailleurs profiter de ces quelques lignes pour saluer le travail des nombreuses associations et de leurs milliers de bénévoles à qui nous devons une grande partie des activités estivales. Je veux féliciter tous ces promoteurs du territoire sans qui le Périgord ne serait assurément pas aussi vivant ni aussi attractif.



Grâce à eux, grâce aux initiatives publiques et privées, les conditions d'un bon déroulement de la saison estivale sont réunies, alors bel été à tous...en Périgord !

**Bernard Cazeau**
**Sénateur de la Dordogne**
**Président du Conseil général**

SOMMAIRE


ACTUALITÉS EN PÉRIGORD p.4

DÉVELOPPER LE PÉRIGORD p.8
Artisans bouchers cherchent successeurs ..... p.8
Commerce-artisanat ..... p.8
Vins de Bergerac : un site internet pour exporter ..... p.9
Le Conseil général soutient les entreprises innovantes ..... p.9
Routes : regards sur le Sarladais ..... p.10

DOSSIER p.11
Tourisme : le Département répond présent

LE PÉRIGORD EN PRATIQUE p.19
Baignade : la Jemaye, Saint-Estèphe et Rouffiac : mode d'emploi

LE PÉRIGORD SOLIDAIRE p.20
Commerce équitable : le Bergeracois en pointe ..... p.20
Saint-Pantaly d'Excideuil : Un festival de solidarité avec le Sénégal ..... p.21
Personnes agées dépendantes : la Dordogne innove ..... p.21

PLANÈTE PÉRIGORD p.22
Quelle eau pour quels usages ? ..... p.22
Feux de forêts, la prévention est l'affaire de tous ..... p.23
Espace Naturel Sensible : le barrage de Miallet ..... p.24

AU RYTHME DU PÉRIGORD p.25
Seniors : soyez sport ! ..... p.25
Un « Molière » pour le Chantier Théâtre ..... p.26
Art contemporain : Ribérac accueille Valério Adami ..... p.26
Découvrez le musée Napoléon à Cendrieux ..... p.27
Le cinéma de plein air 2006 ..... p.27

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : L'AVENTURE SE POURSUIT

**La commission « solidarité internationale » du Conseil départemental Junior met en scène un conte sénégalais dans le cadre des échanges de coopération avec le collège de Sokone.**

Extrait du recueil édité en 2004 par le Conseil général et intitulé « Contes et légendes franco-sénégalais », « L'arbre et l'antilope » a été choisi par les jeunes conseillers pour son histoire attrayante, sa facilité de mise en scène et surtout la morale qu'il met en avant. Les jeunes comédiens ont bénéficié de l'intervention d'un « griot », ces fameux poètes et musiciens ambulants d'Afrique noire, qui leur a fait découvrir au travers de ses chants à la korra, la vie africaine, ses coutumes et ses traditions.
Isabelle Gazombis, metteur en scène, travaille aux côtés des jeunes, à la fois sur des textes et des chants dans l'objectif de présenter la pièce à la fin de l'année. Une pièce de théâtre qui sera filmée afin de pouvoir faire partager ce travail aux jeunes collégiens de Sokone.

## CLASSE CITOYENNE

« La citoyenneté, cela s'apprend dès le plus jeune âge ». C'est ainsi que pourrait se résumer le projet d'école intitulé « classe citoyenne » de l'Ecole primaire de Champagnac-de-Bélair, mené par le Directeur Jean-Claude Fagette et les enseignants des classes de CE2, CM1 et CM2.
Un projet qui aura permis à ces jeunes enfants (42 au total), en cours d'apprentissage de la citoyenneté, de visiter les institutions nationales (Sénat, Assemblée et Ministère des Affaires Etrangères) et départementales (Conseil général).
Durant cette dernière visite, ils auront eu la chance de rencontrer le Sénateur et Président Bernard Cazeau, qui pour la circonstance, s'est prêté au jeu de l'interview. Au total, une vingtaine de questions soigneusement préparées par les élèves dans le but de les éclairer sur l'institution départementale, fonctions, missions et compétences, mais également sur le Sénat et le rôle d'un sénateur.
Des élèves déjà très au fait qui n'ont pas manqué d'interpeller l'élu, à la fois dans ses fonctions de conseiller général et de sénateur, sur des questions très précises et totalement d'actualité comme par exemple, les actions menées par le Département sur la politique du handicap...

## UNE JOURNÉE DIVERTISSANTE POUR DÉCOUVRIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« La citoyenneté au quotidien » : c'était le thème central de cette journée très divertissante organisée au Centre Départemental de la Communication le mercredi 31 mai dernier dans le cadre de la semaine nationale sur le développement durable. Une journée qui a mobilisé de nombreux jeunes collégiens de Dordogne.
Au programme de cette journée organisée en collaboration avec le CAUE : des expositions pédagogiques et ludiques, dont certaines réalisées par les collégiens du département, sur des thèmes aussi variés que « les bonnes pratiques en matière de développement durable, du collège à la maison », « la terre et ma couleur : l'histoire des hommes sur terre, les différences, le racisme et l'esclavage », l'exposition photographique « la terre vue du ciel » de Yann Arthus-Bertran.

## Les Festivals et Evénements de la Cultura occitana en Perigòrd Verd

Vous pouvez consulter le programme complet des manifestations : Sur le site www.cg24.fr et dans le dépliant disponible auprès de la Direction de l'Education et de la Culture du Conseil général : 05 53 92 48 64

## VISITE DE CHANTIER SUR LE BARRAGE DE TUILIERES

C'est désormais officiel : EDF prépare le chantier pour la remise en état du barrage de Tuilières qui devrait être totalement opérationnel en 2008.
La visite effectuée sur le site en présence du Président du Conseiller général, Bernard Cazeau et de Serge Mérillou, Conseiller général du Canton de Lalinde aura permis de faire un point avec le responsable EDF du Site, sur la nature des travaux et leur durée.

## DÉCHÈTERIES : UN PREMIER BILAN POSITIF

Avec Saint-Pardoux-la-Rivière et Piégut-Pluviers, les deux dernières déchèteries inaugurées, le Département poursuit son dispositif d'aide à la création des déchèteries. Les aides ainsi octroyées ont quasiment doublé ces dernières années passant de 150 000 € à 300 000 €.
Depuis 1992, date de l'élaboration de son Schéma Départemental d'Implantation des Déchèteries, et 2002, date de révision de ce schéma, le Département peut dresser un bilan positif de ses réalisations : 45 mises en service ou en cours de réalisation sur les 59 prévues initialement soit environ 70 % de taux de réalisation.

## CYCLISME
## Le Tour de la Dordogne du 6 au 9 juillet

Organisé par l'ASPTT Périgueux et l'association des Amis du Tour, la 20ème édition du Tour de la Dordogne se déroulera du 6 au 9 juillet prochains. Vingt-cinq équipes représentant l'élite du cyclisme amateur vont se retrouver pour les 5 étapes que compte le tour, un programme de quelque 600 kilomètres. On peut d'ores et déjà souligner la présence de l'équipe de France de poursuite, de l'équipe de France de la police et d'une équipe en provenance de la Guadeloupe.
Cette année le Tour partira de Queyssac pour se terminer à Boulazac.

## RUGBY
## Le train de la Coupe du monde en Dordogne

Le 4 juillet 2006, la Dordogne accueillera en gare de Périgueux le train de la Coupe du monde. En amont de cet événement qui se déroulera en France en 2007, la Fédération Française de Rugby associée à la SNCF organise une vaste campagne de promotion. Ce train sillonne déjà la France et comprend une exposition sur l'histoire de l'ovalie et de la Coupe du monde au moment où des clubs hexagonaux fêtent cette année leur centenaire. En Dordogne, ils sont particulièrement nombreux, 10 au total : Sarlat – Périgueux – Saint-Cyprien – Belvès – Ribérac – Nontron – Bergerac – Mussidan – Excideuil – Eymet. L'événement du 4 juillet sera aussi l'occasion de leur rendre hommage.
Durant cette journée, la Coupe Webb Ellis (le trophée de la Coupe du Monde) parcourera le département. Quant au train, il sera accessible au public de 10h à 17h30 en gare de Périgueux.
Le public périgourdin pourra approcher La Coupe Webb Ellis en 7 lieux différents selon le parcours suivant :

- **12h : SARLAT :** Club centenaire qui accède cette année à la fédérale 1, rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires.
- **12h45 : CENAC :** Ecole participant à Scolarugby.
- **13h35 : SAINT-CYPRIEN :** club centenaire, rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires.
- **14h15 : LE BUGUE :** Club qui accède à la fédérale 3, rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires.
- **14h45 : VERGT :** Rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires
- **15h30 MUSSIDAN :** Club centenaire, rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires.
- **16h15 : RIBERAC :** Club centenaire, rassemblement des Ecoles de rugby et des scolaires avec scolarugby.

Premier partenaire du rugby en Dordogne, le Conseil général est bien entendu partenaire du Comité départemental de rugby pour cet événement.

## RUGBY
## Sarlat et Le Bugue : bravo les petits !

La Dordogne comptera dès la saison prochaine une équipe de plus en fédérale 1. Au terme d'une saison intense avec notamment une superbe victoire à Guéret, les Sarladais ont composté leur billet pour l'échelon supérieur. Un essai transformé lors de leur dernier match face à Cognac sur leur pelouse fétiche de Madrazès devant plus de 2000 spectateurs « aux anges ». Autre équipe à monter, Le Bugue qui retrouve la Fédérale 3 et qui a par ailleurs réalisé un superbe parcours en championnat de France.

## A DÉCOUVRIR : LE MOULIN DE LA ROUZIQUE

Terre de patrimoine, le Périgord dispose de quelques joyaux en matière d'archéologie industrielle. C'est notamment le cas pour toutes les activités nécessitant de l'énergie hydraulique : forges et papeteries. Située sur la Couze, rivière se jetant dans la Dordogne dans le canton de Lalinde, le moulin à papier de la Rouzique est dans un état de conservation parfait. Né dans les années 1530, sa production a cessé en 1983. Ces dernières années, il a fait l'objet d'une véritable renaissance grâce à un remarquable travail de restauration et de développement d'une association de sauvegarde du patrimoine (la SAPPAC) et de la municipalité de Couze.
Aujourd'hui, le public peut ainsi découvrir un atelier qui réalise les feuilles de papier à partir du chiffon. Quant à la roue actionnée par l'eau, elle vaut véritablement le détour ! L'écomusée qui est ouvert d'avril à août (tel : 085 53 24 36 16) sera l'un des partenaires du Mondial de canoë de Trémolat pour lequel il fournira des parchemins souvenirs aux délégations venant du monde entier, histoire de promouvoir la qualité du papier Périgord sur toute la planète.

## DERNIÉRE PARUTION DES ÉDITIONS FANLAC : L'inlassable course des rivières vers la mer



Thalie de Molènes, très attachée au Périgord, aime évoquer dans ses romans, le lien profond qui unit les hommes à la terre et à ses paysages.
Son dernier roman, « L'inlassable course des rivières vers la mer » aux Editions FANLAC, évoque le destin de sept femmes à des époques différentes.
Quel que soit leur parcours, quelle que soit l'Histoire traversée, toutes font preuve de courage et d'obstination pour vivre leur féminin destin.
**A découvrir…**

## TRAVAUX DANS LES COLLÈGES : LA RENTRÉE 2006 SE PRÉPARE

Les dernières visites de chantier effectuées sur les Collèges Henri IV à Bergerac et Michel-de-Montaigne à Périgueux, illustrent les efforts du Département pour la restructuration dans les collèges. D'autres travaux de restructuration se poursuivent dans le département avec notamment : Clos-Chassaing (2,4 M€) à Périgueux, le collège de Tocane-Saint-Apre (1,2 M€), la cité scolaire de Ribérac (4,2 M€), le lancement de la construction du collège de Saint-Astier (18,2 M€), mais également des travaux de réfection sur les collèges de Montignac, La Roche-Beaulieu, Beaumont, et des travaux d'aménagement sur les demi-pensions des collèges de Neuvic et Saint-Cyprien.
Chaque année, ce sont près de 9 M€ qui sont investis dans les collèges, budget auquel il faut rajouter 1 M€ dans le cadre du programme de réalisation des gymnases et des équipements sportifs.

## FORTE MOBILISATION AU BUISSON POUR DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

Usagers, associations, syndicats et élus se sont rassemblés en nombre le 10 juin dernier à la gare du Buisson afin de protester contre les ralentissements drastiques décidés par la direction de la SNCF sur de nombreux tronçons du réseau ferroviaire.
Entre Bergerac et Sarlat, la vitesse moyenne est tombée à 44 km/h, conduisant la SNCF à remplacer les trains par des cars entre le Buisson et Sarlat. Conséquences pour les usagers : les temps de parcours augmentent dans des proportions considérables et les conditions de voyage se détériorent. Quel paradoxe à l'heure où les collectivités locales investissent massivement pour renouveler les trains et rénover les gares !
Une nouvelle fois, ces décisions auront comme conséquence une baisse de la fréquentation des trains, une hausse du trafic sur les routes départementales, de la pollution et de l'insécurité routière...
Des crédits supplémentaires pour la rénovation des voies ont été annoncés mais ils sont, pour l'heure, très en dessous des besoins recensés.
L'Etat et la SNCF doivent désormais préciser et renforcer leurs engagements : tel était le sens de la mobilisation du 10 juin.

## COOPÉRATION EUROPÉENNE

**Une délégation de femmes grecques a sillonné le Périgord Vert pour découvrir nos « savoir-faire » en matière d'agrotourisme.**

Ce groupe de femmes participe au programme européen Leader + pour le développement rural sur le thème « solidarité féminine pour la valorisation des produits du terroir ».
Le but de cette visite s'articule autour de plusieurs axes : valoriser par des actions communes les produits des 2 territoires ; nouer des contacts et échanger les savoir-faire entre les 2 régions et enfin, concevoir des outils pédagogiques à partir des produits du terroir.
Pour ce faire, les Grecques ont effectué des visites d'exploitations agricoles, de maisons d'hôtes, de fermes et des boutiques de produits locaux. Ce long périple devrait leur permettre d'emprunter des idées transposables en Grèce. « Nous avons visité une ferme auberge, il n'en existe pas en Grèce, c'est une idée que nous allons vraisemblablement exploiter » indique une participante.
Pour continuer à développer les solidarités féminines franco-grecques, le programme prévoit qu'une délégation française composée d'agricultrices, de restauratrices et de gérantes de chambres d'hôtes parte en septembre en Grèce.
Michel Debet, Premier Vice-Président du Conseil général a rappelé que le budget de 1,6 million d'euros du programme avait été rallongé de 400 000 euros au vu de l'excellence des projets proposés. « Nous avons 6 projets transnationaux, soit plus que tous les autres projets aquitains réunis ». Cependant, une inquiétude se fait ressentir sur l'avenir des fonds européens « en raison de la stagnation du budget européen, je crains qu'ils diminuent pour n'être affectés qu'aux pôles de compétitivité ou réservés aux pays entrants ».

## PERSONNES ÂGÉES : LE DÉPARTEMENT POURSUIT SON PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION DESÉTABLISSEMENTS

En matière de soutien à domicile ou des maisons de retraite, la personne âgée est au cœur des dispositifs mis en place par le Département, avec un souci permanent de qualité.

**Dernier équipement inauguré,
la Maison de retraite « foix de candalle »
à Montpon-Ménestérol :**
Débutés en 2003, les travaux de restructuration de la Maison de retraite de Montpon sont désormais achevés. Au total ce sont 6,2 M€, dont 1,2 M€ de participation du Département, qui ont été injectés pour créer un bâtiment sur 3 niveaux, mettre aux normes l'ensemble des chambres et créer 80 chambres supplémentaires.
3 nouveaux établissements verront également le jour sur les cantons de Saint-Cyprien, Issigeac et Champagnac-de-Bélair. Pour les établissements existants, des travaux se poursuivent pour la modernisation et l'adaptation des locaux avec notamment des capacités d'accueil supplémentaires.

## LA DORDOGNE INAUGURE SON PREMIER COL : LE COL DE LAGRANGE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-PANTALY-D'ANS

La Dordogne offrait déjà de bons parcours cyclistes, elle peut désormais se vanter d'avoir son premier col ; et ce, pour le plus grand plaisir des amateurs de cyclotourisme, ceux-là même qui ont un goût très modéré pour les profils plats.
C'est ainsi que Bernard Cazeau et Jean-Pierre Radivat, maire de Saint-Pantaly-d'Ans, ont conjointement dévoilé le panneau de signalisation du Col de Lagrange. A 250 mètres d'altitude, le Col de Lagrange relie la vallée de l'Auvézère et la vallée de l'Isle, offrant une vue remarquable sur les monts du Limousin et le Bassin du Quercy.
Un partenariat a été conclu entre le Département de la Dordogne et le Président de la Fédération Française de Cyclotourisme, Dominique Lamouller, en vue de l'organisation en Dordogne de la prochaine édition de la Semaine Internationale de Cyclotourisme (du 5 au 12 août 2007).
Cet évènement est très attendu puisqu'il s'agit du plus grand rassemblement cycliste mondial : 14 000 participants avec une dizaine de pays représentés, des circuits route et VTT de 30 à 140 km pour débutants, familles et sportifs confirmés.
Une occasion pour le Président Bernard Cazeau de rappeler les efforts mis en œuvre par le Département pour développer les sports de pleine nature.

# ARTISANS BOUCHERS CHERCHENT SUCCESSEURS

**200 artisans bouchers ou bouchers-charcutiers en Dordogne : 70 d'entre eux vont vendre dans les 5 ans. A qui ? Leur fédération, la Chambre de métiers et le Conseil général cherchent ensemble les repreneurs.**

La profession de boucher a retrouvé une certaine sérénité. Les crises alimentaires, notamment celle de la « vache folle », l'ont plutôt servie. La mise aux normes des commerces et la mise en place de la traçabilité ont nourri la confiance des consommateurs. Aujourd'hui, le problème posé est d'une autre nature. La plupart de ces commerces est viable, la clientèle existe, la marchandise de qualité aussi. Mais un tiers des bouchers voit poindre la retraite.

Avec le soutien du Département, la fédération départementale des artisans bouchers et la Chambre de métiers engagent donc une course contre la montre pour trouver des repreneurs (hors succession familiale) et pour qu'ils s'installent dans les meilleures conditions.

Le syndicat s'occupe de la partie professionnelle et technique du projet, des contacts avec les repreneurs potentiels et de la mise en relation. La Chambre de métiers évalue l'activité susceptible d'être reprise, la conformité des équipements au prévisionnel d'exploitation. L'aide du Département permettra de faire face aux charges supplémentaires liées au recrutement du futur repreneur. Des accords passés avec plusieurs banques complètent le dispositif.

Cette manière d'envisager l'avenir d'une profession est particulièrement innovante, c'est aussi ce qui a retenu l'attention du Conseil général. La fédération des bouchers de Dordogne est d'ailleurs la première en France à organiser un stage transmission-reprise pour ses adhérents.

**www.boucherie-aquitaine.org**

## Témoignage

**Didier Gouraud,**
président de la fédération départementale des bouchers

« Ce que nous ne voulons pas, c'est voir des boucheries viables fermer faute de repreneur. Pour que la confiance s'établisse entre le cédant et le repreneur et pour que celui-ci ne parte pas dans l'inconnu, nous avons imaginé ce dispositif qui permet d'aider à la reprise par un salarié, choisi parmi le personnel ou arrivant chez l'artisan pour préparer cette reprise. Il nous reste à trouver ces jeunes, par tous les moyens possibles, notamment en sensibilisant ceux qui, depuis 10 ans, ont réussi leurs examens professionnels en Dordogne ou dans les départements voisins. Il nous faut aussi convaincre les bouchers qu'une transmission ne s'improvise pas. »



# COMMERCE-ARTISANAT

**Qu'est-ce qu'une ORAC ?**
**C'est une opération de revitalisation de l'artisanat et du commerce.**

En Dordogne, ces ORAC sont structurées à l'échelle de chacun des quatre Pays composant le département. Elles aident les entreprises commerciales et artisanales à moderniser ou à mettre aux normes leurs locaux ou leurs équipements, pour en améliorer la rentabilité et favoriser la transmission. Ce dispositif, outre sa souplesse, présente le grand intérêt de soutenir de petites entreprises (moins de dix salariés, moins de 800 000 euros de chiffre d'affaires) souvent exclues des aides à l'économie, alors qu'elles sont indispensables à l'animation économique et sociale d'un département où la population est très dispersée. Les commerces alimentaires, les garages automobiles et les instituts de beauté sont les trois professions les plus demandeuses.

A ce jour, pour la période en cours 2004-2006, 245 entreprises ont bénéficié de l'ORAC, pour un montant de travaux de l'ordre de 5,7 millions d'euros. Les aides ont été de 1,4 million d'euros dont 370 000 euros apportés par le Conseil général qui intervient notamment lorsque le projet favorise une transmission d'activité ou la création d'emplois.

# VINS DE BERGERAC : UN SITE INTERNET POUR EXPORTER

**Après les aides à la découverte des marchés extérieurs (les missions EuroChallenges), l'ouverture d'un site Internet dédié à l'export (interex.com), le Conseil général soutient le premier site dont se dote un vignoble – le Bergerac – pour exporter.**

Nom de code Magellan. Les liens noués depuis plusieurs années entre l'entreprise Export SA, les acteurs économiques périgourdins et le Conseil général ont donné naissance à un outil Internet qui doit permettre aux producteurs viticoles de vins de Bergerac de mieux connaître les marchés étrangers. S'il existe déjà des sites spécialisés pour l'exportation de productions, le Bergerac est le premier vignoble à franchir le pas. Le site* ouvre donc une fenêtre permanente, constamment réactualisée, sur le marché mondial du vin. Cette plate-forme d'information exclusive est réservée aux adhérents du Comité interprofessionnel des vins de la région de Bergerac (CIVRB).
En consultant ce site, un producteur peut piloter de A à Z son projet d'exportation. Il accède à un ensemble d'informations (2 000 pages d'information, 5 000 études ou mémos) : des fiches pays pour comprendre la consommation et la distribution du vin dans 36 pays ; les tendances des marchés et les habitudes de consommation pour chaque pays. Des services personnalisés permettent ensuite d'approfondir ces informations et de mettre en place une prospection.
La participation du Conseil général à cette création s'inscrit dans une logique de partenariat entre le Département, la Fédération des Vins de Bergerac et le CIVRB qui a notamment vu la réalisation d'une étude de l'ensemble des sols et sous-sols du vignoble. Lors de la présentation du site à la presse spécialisée, Jean Chagneau, vice-président du Conseil général rappelait : « Un tel outil était nécessaire. Dans une période de mutation, il devient indispensable. »

*www.bergerac.monaoc.com - menu « utiles » puis « exportation »
**Renseignements, CIVRB : 05 53 63 57 57.**

## Témoignage

**Paul-André Barriat,**
président du CIVRB

« Le marché mondial du vin est en pleine effervescence, certains pays affichent des croissances spectaculaires, de nouveaux comportements apparaissent, les vins du nouveau monde progressent... Les viticulteurs doivent prendre conscience de cette nouvelle donne, observer les tendances, étudier la concurrence, identifier les cibles, préparer de nouvelles offres. Nous avons besoin de mieux exporter et nous en avons la volonté : d'une moyenne de 15% de notre production, nos exportations sont descendues à 13%, nous voudrions arriver à 25%. Cela dépendra des choix de nos adhérents. Cet outil Internet est plus particulièrement destiné aux petits opérateurs. Il convient donc bien à la spécificité des vins de Bergerac. »



# LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LES ENTREPRISES INNOVANTES

Le Conseil général de la Dordogne a passé un accord avec OSEO-ANVAR (organisme né de la fusion entre l'ANVAR, agence nationale de soutien à l'innovation, et la BDPME, banque de développement des entreprises). Cette collaboration permet au Département de soutenir directement, avec OSEO-ANVAR, des projets économiques où l'innovation technologique est prépondérante. Deux types de projets ont été plus particulièrement ciblés :

- la création d'une entreprise innovante. L'aide (plafonnée à 11 500 euros et 50% de l'opération) repose sur une étude de la cohérence globale du projet et l'élaboration d'une stratégie d'entreprise ;
- la mise au point d'un nouveau produit ou d'une nouvelle technique par une entreprise existante. Elle peut, après validation du projet, représenter 20% de son financement (plafond : 20 000 euros).

La part prise par le Département (subventions) dans les projets aidés est fonction de la hauteur du concours d'OSEO-ANVAR (avances remboursables). Un premier crédit départemental de 150 000 euros a été mis à disposition de ce programme. Plusieurs dossiers présentés par des entreprises périgourdines sont en cours d'étude.

# ROUTES : REGARDS SUR LE SARLADAIS

**Travaux en cours, projetés ou à l'étude : le point sur l'action du Conseil général pour les principaux axes du Périgord Noir.**

## Vers le Lot

Entre Sarlat et le Lot, l'amélioration du réseau routier est engagée sur plusieurs fronts.

**Sur la RD46,** le réaménagement de la voie touche actuellement la traversée de Saint-Martial-de-Nabirat ( notre photo ) et la partie entre le bourg et le lieu-dit le Riol (fin de la section aménagée depuis Cénac). Ainsi, entre la rivière « Dordogne » et la limite départementale du Lot, il ne restera plus à réaliser qu'un dernier tronçon au sud de Saint-Martial.

Plus à l'Est, **sur la route de Gourdon** (RD 704), a commencé la première des trois tranches de l'aménagement de la traversée de Groléjac, un chantier de 2,5 km en agglomération.

**Sur la route de Souillac** (RD 703), au lieu-dit Rivière (à Calviac-en-Périgord) est étudiée la possibilité d'araser un talus SNCF, première phase avant la construction d'une bretelle pour dégager la route étroite entre falaises et maisons.

## Autour de Sarlat

Première phase pour la déviation, commence à l'automne la création **d'un giratoire à Pré-de-Cordy,** à l'intersection des routes de Beynac (RD 57) et de Vitrac (RD 46). Cet ouvrage doit fluidifier la circulation, à l'image de ce qu'a réalisé le Conseil général sur l'accès Sud-Est, à Madrazès.

**A la sortie Sud-Est** (RD 704), les études en cours prévoient, à long terme, d'utiliser le tracé de l'ancienne voie ferrée pour réduire la plus grande partie des virages existants.

**La déviation** contournera la ville par l'ouest, depuis Prends-toi-garde sur la RD 704 (route de Montignac) via Bonnefon sur la RD 46 (route de Périgueux) au nord, jusqu'à la route de Vitrac (RD 46) puis jusqu'à la route de Souillac (RD 704). Seule la dernière section est déclarée d'utilité publique à l'heure actuelle. Sur le chantier, premiers mouvements cette année avec la réalisation des pistes qui permettront à Réseau Ferré de France, en 2007, d'ouvrir le passage de la déviation sous la voie ferrée. Premiers travaux également pour le Département avec la démolition d'une maison au lieu-dit « Prends-toi Garde », à l'entrée nord de la déviation.

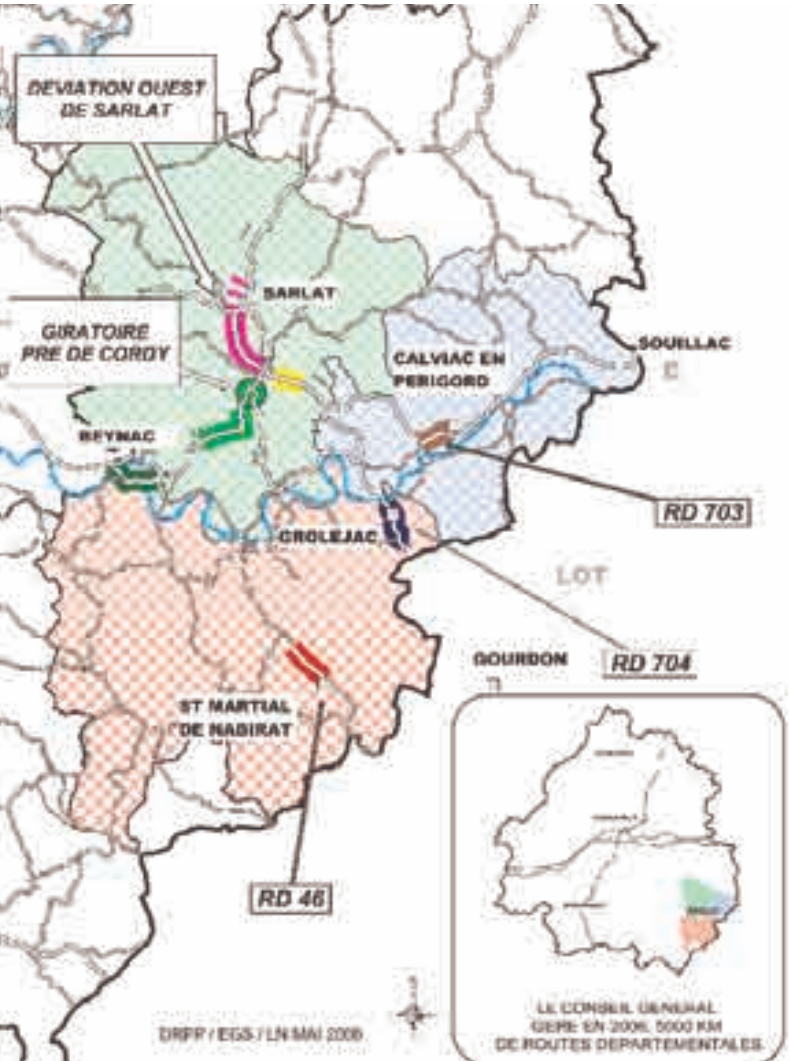


## Déviation de Beynac

Ce projet en est au stade de l'avant-projet sommaire (APS) dont le volet paysager sera particulièrement sensible en raison des sites traversés et des ouvrages d'art à envisager. D'Ouest en Est, le projet est le suivant : création d'un giratoire au point où s'arrête actuellement l'aménagement de la route longeant la vallée de la Dordogne (RD 703) ; création d'une nouvelle voie s'orientant au sud, franchissant la rivière, passant sous la voie SNCF, puis s'orientant à l'Est pour rejoindre la RD57 (Vézac – Sarlat). Au niveau de la Combe de Lama, sera créée de part et d'autre une voie de dépassement.

Ce projet bénéficie d'une déclaration d'utilité publique (DUP) dont le périmètre s'étend jusqu'aux portes de Sarlat.

## INFOS

**Sur l'axe Bergerac-Mussidan** (RD 709) reliant le Bergeracois à l'échangeur autoroutier des Lèches, A89, un 4ème tronçon, celui des Bétoux, sera achevé en octobre.

**L'aménagement de la RD5** se poursuit du côté de Saint-Aulaye, à hauteur de Puymangou et du Bois de la Chapelle. Restera à réaliser, à la sortie de Ribérac, le giratoire à l'intersection de cette route avec celle de Montpon.

On circule dès cet été sur **la déviation de Château-l'Evêque** (RD 939).

# TOURISME : LE DÉPARTEMENT RÉPOND PRÉSENT

La réduction du temps de travail, l'utilisation massive d'Internet ont bouleversé les comportements touristiques : des séjours plus courts, plus fréquents, tout au long de l'année, des réservations de plus en plus tardives et faites pour moitié par Internet. Confrontés à cette nouvelle donne et à une concurrence de plus en plus vive, les acteurs du tourisme périgourdin préparent activement l'avenir. Ce dossier dresse un état des lieux.

# QUI SONT LES ACTEURS DU TOURISME ?



**Exerçant pleinement ses compétences dans ce domaine, le Département a répondu à la forte activité touristique du Périgord par une organisation qui voit plusieurs structures, de statuts différents, conduire des actions distinctes et complémentaires :**

**Le service du tourisme et du développement touristique**, est un service administratif du Conseil général, chargé sous la conduite des élus, de définir et d'animer la politique départementale du tourisme. Il assiste les porteurs de projets, instruit les demandes de subvention, la gestion des plans départementaux (promenade et de randonnée, loisirs et randonnée nautiques).

**Le Comité départemental du tourisme** (association loi 1901) assure l'élaboration et la promotion des produits touristiques : hébergements, séjours, activités. Il soumet chaque année son plan d'action et son bilan à l'approbation du Conseil général qui en est le financeur majoritaire. Le CDT est l'interlocuteur direct des professionnels et des bénévoles du tourisme.

**Le service Loisirs accueil**, autre association, est l'organe de commercialisation des produits touristiques. Il anime la Centrale départementale de réservation.

**La Semitour Périgord** est une structure plus originale, société d'économie mixte (fonds publics, fonds privés) qui se révèle particulièrement adaptée à la gestion et à l'exploitation touristique de sites (Lascaux II par exemple) appartenant au Département ou à l'animation et l'exploitation d'autres sites publics (Vesunna par exemple) ou de sites privés.

**Les professionnels**. Ils sont restaurateurs, hôteliers, propriétaires d'hébergements, créateurs de produits gastronomiques, responsables de sites historiques ou d'animations. Ils vivent totalement ou partiellement du tourisme. De leur capacité à répondre à la demande, à être attractif, dépend la vitalité de l'économie touristique. Leurs associations et leurs interprofessions sont souvent liées au Conseil général par des conventions de partenariat. Leurs représentants participent à l'élaboration du schéma de développement touristique.

**Les bénévoles et les acteurs publics**, élus locaux, professionnels du tourisme ou simplement personnes dévouées à la promotion de leur canton ou de leur vallée, animent les 33 offices de tourisme (OT) et 28 syndicats d'initiative (SI). Pour mieux répondre aux exigences économiques et à la professionnalisation de l'accueil, la tendance est désormais à la création de structures publiques (établissements publics industriels et commerciaux, régies intercommunales) qui succèdent aux OT. Il en existe quatre actuellement en Dordogne.

**Renseignements :**
Service du tourisme : 05 53 35 50 90.
Comité départemental du tourisme,
Service loisirs accueil : 05 53 35 50 24.
Semitour : 05 53 05 65 65.

# Entretien

**Germinal Peiro,**
Conseiller général de Domme,
vice-président du Conseil général
chargé du tourisme

## « La Dordogne a réussi le tourisme vert »

« Avec trois millions de visiteurs chaque année, nous sommes le premier département touristique de l'intérieur. Notre offre est complète, établie sur un patrimoine remarquable : la Préhistoire, l'Histoire, les sites naturels, la gastronomie, les festivals...

**L'effort est porté maintenant sur les activités de pleine nature ?**
« Nous avons été parmi les premiers à utiliser la loi sur les sports de juillet 2000 pour investir ce domaine de compétence et lancer nos plans départementaux. Le plan des itinéraires de promenade et de randonnée couvre les 2/3 du département et sera complet dans quatre ans. Nous développons un plan des activités de loisirs et de randonnée nautiques (un secteur où 60 entreprises accueillent 400 000 pratiquants) et nous poursuivrons avec les activités à corde et aériennes.

**Quel bilan peut être dressé de notre développement touristique ?**
« On peut dire que la Dordogne a réussi le tourisme vert. Depuis vingt ans, plutôt que de favoriser de grandes structures, nous avons donné la priorité au tourisme diffus, avec davantage de campings, de gîtes, de meublés, de chambre d'hôtes. Alors que l'on pouvait craindre une perte d'identité, ce choix de développement l'a préservée en maintenant des habitants et de l'activité sur le territoire.

**Comment se prépare l'avenir ?**
« Nous avons engagé de véritables états généraux pour aboutir en fin d'année à l'adoption d'un schéma départemental de développement touristique dont la durée, de 2007 à 2013, coïncidera avec les Contrats Etat-Région et les prochains programmes européens. Le tourisme évolue très vite. Nous devons en tenir compte dans nos moyens de promotion, nos choix de développement, notre organisation. Il faut se remettre en question, se professionnaliser, avoir le souci constant de l'accueil et de la qualité.

**Quel est l'enjeu touristique majeur ?**
« Aujourd'hui, de grands groupes touristiques s'intéressent à la Dordogne. L'un des objectifs de nos assises est d'adopter une position concertée face à ces projets. Le Conseil général souhaite que le développement touristique irrigue l'ensemble du territoire. Avec le souci de maintenir des équilibres, nous avons vocation à encourager les initiatives publiques et privées, tout en nous situant clairement dans une logique de développement durable qui protège nos rivières, nos paysages, notre patrimoine. »

### Randonnée
Le Plan des itinéraires de promenade et de randonnée est réalisé à 70%. Il consiste en la création, l'aménagement, la signalisation, l'entretien, la promotion et l'animation d'un réseau d'itinéraires départementaux organisé à l'échelle de chaque canton ou de chaque secteur touristique, et tous reliés entre eux. La publication d'une collection de plans cantonaux et les animations de « Randonnées en fête » sont la partie visible d'un immense travail réalisé sur le terrain. Les animateurs randonnée du Conseil général, basés à Terrasson, coordonnent les « Randonnées en fête » et assistent les associations locales. Dans le même esprit, depuis 2005, Dordogne et Gironde coopèrent à l'organisation des « Randonnées en Vallée de l'Isle ».

### Fonds d'intervention touristique
Le Département soutient financièrement les créations ou les améliorations d'hébergements, sous certaines conditions. Le schéma de développement touristique en cours d'élaboration devra définir dans quelles conditions seront désormais attribuées ces aides : quel type d'hébergement doit être encouragé ? Dans quelle partie du département ? Le Fonds d'intervention touristique est sollicité également pour aider les projets des collectivités.

### Loisirs nautiques
Le Plan des activités de loisirs et des randonnées nautiques est mis en œuvre avec le souci d'aménager ou de valoriser de nouveaux espaces publics pour faciliter l'accès aux rivières, tout en protégeant l'environnement. Illustration : le travail qui va être réalisé sur la Vézère, de Terrasson à Limeuil, avec le syndicat mixte d'aménagement rural, pour créer ou conforter un réseau de 6 haltes nautiques.

### Le schéma de développement touristique
Tous les acteurs publics et privés du tourisme périgourdin participent à la préparation du nouveau schéma de développement touristique. Cette réflexion a débuté en février et va occuper une grande partie de l'année. En sortiront les principaux objectifs et projets communs pour la période 2007-2013. Le travail est engagé dans quatre directions : observatoire touristique et hébergements, produits touristiques et commercialisation, image et promotion, organisation touristique des territoires et des acteurs. Des étapes plénières valident la progression des travaux : l'état des lieux (en février dernier), les enjeux (en juin) et les propositions (à la rentrée).

### Dans le panneau
Qui n'a jamais pesté contre l'incohérence (supposée) ou la déficience (momentanée) de la signalisation touristique. Il existe pourtant trois niveaux d'intervention coordonnés :

- **le schéma directeur routier national :** il lui revient d'indiquer sur les panneaux mauves, avec un sigle bien connu, les monuments et sites ouverts à la visite,
- **le réseau Relais information service** est une initiative du Conseil général. Ces panneaux (il faut stationner le véhicule pour les lire) donne un ensemble d'informations pratiques sur le secteur proche,
- **la signalétique d'information locale.** Elle dirige vers les points d'accueil ou les sites dignes d'intérêt. Une charte a été définie pour codifier ces panneaux, mais l'application (subventionnée) de cette charte n'est pas obligatoire.

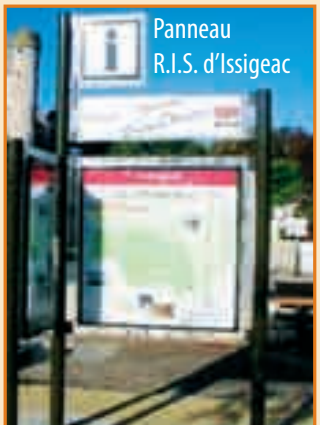

Panneau R.I.S. d'Issigeac

# LA RONDE ESTIVALE DES FESTIVALS

**Le Conseil général participe au montage financier de la plupart des festivals périgourdins. Pourquoi ? Comment ?**

Nombre de festivals sont nés à l'initiative de personnes ayant choisi le Périgord comme résidence estivale ou pays d'adoption. Ils ont voulu apporter leur pierre à l'animation culturelle, faire découvrir des lieux qui les enchantaient. Et pour cela, ont fait joué avec bonheur leurs carnets d'adresses.

A leur niveau respectif, les communes (puis les intercommunalités), le Département, souvent la Région, le Ministère de la culture ont été sollicités pour accompagner ces manifestations dont certaines sont devenues des événements nationaux (les Jeux du Théâtre de Sarlat, le Festival du Périgord Noir, Mimos). Une certaine sagesse ou un heureux équilibre ont favorisé la répartition géographique de ces festivals...

Dans la mesure où les festivals, de musique le plus souvent, créent une animation estivale, valorisent le patrimoine et diffusent (à des prix que les subventions publiques permettent de réduire) la culture au plus près des habitants, le soutien du Conseil général est accordé, d'année en année, après étude des dossiers présentés par les organisateurs.

Autre cas de figure : l'émergence de projets portés par les habitants et leurs associations locales pour animer un territoire, créer du lien social, faire participer. C'est dans ce cadre qu'ils sont aidés par le Conseil général qui devient alors davantage un accompagnateur qu'un simple partenaire financier.

L'important reste bien que la diversité de l'offre festivalière soit réelle et qu'elle déborde de la haute saison estivale. A travers ces animations, c'est une autre image qui se construit, complémentaire de la culture patrimoniale ou...gastronomique. Quant aux habitants, sur l'ensemble du département, ils bénéficient ainsi d'une offre culturelle de spectacles que peu d'autres départements peuvent offrir. On s'aperçoit d'ailleurs que le public de chaque festival est très mélangé.



## Opinion

**Serge Eymard,**
Conseiller général de Terrasson,
vice-président chargé de la culture.

### « Le partage et la rencontre »

« Le souci de démocratiser la culture guide l'action du Département. Pour cela, après avoir mis en place ses structures culturelles, il s'est toujours appuyé sur les acteurs locaux, les centres culturels, les associations. Il les aide dans leurs projets ou dans les structures (à travers les conventions cantonales par exemple) pour que la culture soit vivante toute l'année. C'est dans ce cadre qu'au delà du soutien accordé aux festivals d'été, les plus importants comme les plus modestes, il accompagne les projets qui mobilisent tout un territoire, comme le Printemps des Bastides, le Festival de la Vallée de l'Isle, les actions liées à la culture occitane, très vivante dans le Périgord Vert, ou un projet associant la musique et la vigne dans le Bergeracois. Je suis très attaché à cette vie culturelle qui permet le partage et la rencontre.

« Nous n'aurons pas cette année de grande exposition estivale, mais nous poursuivons les expositions itinérantes du fonds départemental d'art contemporain qui présente l'art en milieu rural et qui illustre notre soutien aux artistes locaux. »

## INFOS

**Le guide de festivals**
Plus de trente festivals, plusieurs spectacles chaque soir de juillet et d'août. Vous retrouverez dans le guide encarté ci-contre l'essentiel du programme de chacun de ces festivals et le moyen de contacter la billetterie ou le service réservation de chaque manifestation.

# SEMITOUR : DES RÉSULTATS RECONNUS

**Pour la Semitour, société d'économie mixte (SEM) créée par le Conseil général, l'heure est aux résultats et à la reconnaissance.**

Une réussite qui ne passe pas inaperçue : la SEM est fréquemment sollicitée par les Départements ou Régions pour présenter son expérience. La reconnaissance est aussi visible en Périgord. Après la mairie de Périgueux, pour l'exploitation du musée gallo-romain Vesunna, le château de Hautefort va rejoindre le réseau pour la communication et la promotion. C'est dans le collège des socio-professionnels que la Semitour-Périgord vient d'entrer au syndicat mixte du Périgord Noir, y assurant la présidence de la commission d'accueil touristique. Enfin, pour la première fois, la SEM et l'autre grand réseau départemental « Sites en Périgord » (Proumeyssac, le Bournat, Gabares Norbert, Marqueyssac, Castelnaud...) ont mutualisé leurs moyens de communication sur les salons touristiques, faisant stand commun à plusieurs reprises.

## Vers un nouveau Lascaux

Comment diversifier l'offre touristique de Lascaux II, renouveler sa capacité d'attraction, renforcer l'animation du site et réduire les files d'attente ? Roland Laurière répond : « Nous voudrions prolonger le fac-similé de Lascaux par la reproduction complète de la nef de Lascaux et nous voudrions le faire sur le site-même. C'est possible en respectant l'intégrité et l'esprit du lieu. » Un projet qui pourra être intégré à la réflexion engagée par le Pôle international de la Préhistoire, présidé par le Département. Le Pôle envisage de faire des Eyzies, puis de Montignac, commune où se trouve Lascaux, les deux points d'appui d'une mise en valeur culturelle et touristique du site préhistorique d'intérêt mondial qu'est la Vallée de la Vézère.

## Témoignage

**Roland Laurière,**
Conseiller général de Mussidan,
Président de la Semitour

« En créant la Semitour, le Conseil général de la Dordogne s'était fixé deux objectifs : construire un outil de gestion moderne indépendante et soutenir l'activité touristique sur l'ensemble du territoire départemental. Avec l'adhésion de l'ensemble des femmes et des hommes qui y travaillent et la confiance de notre actionnaire majoritaire, nous avons construit une véritable entreprise de service public. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires a progressé de 30% en 7 ans, les comptes sont positifs et nous affectons 8% de ce chiffre d'affaires à l'amortissement de nos investissements. Notre volonté de progresser dans la qualité de la gestion économique et commerciale de nos sites ne nous empêche pas de respecter notre engagement de service public. Les sites sont ouverts toute l'année et nous mettons en place un progiciel de gestion intégrée en réseau ».



### Rayon librairies

Les librairies (très complètes) et les ventes de produits dérivés sont passées de 7 à 20% du chiffre d'affaires de la Semitour. Un résultat largement dû à la réorganisation de la librairie de Lascaux, devenue un autre centre d'intérêt du lieu. Une même évolution vient d'être conduite à Vesunna. Prochains sites équipés, Bourdeilles et Biron.

### Passe-temps

La Semitour a lancé l'année dernière cette opération qui permet de visiter (avec des réductions de 15 à 30%) des sites majeurs du patrimoine périgourdin : Passe-temps Préhistoire (Lascaux II, Le Thot, l'Abri Pataud), Passe-temps médiéval (Biron, Cadouin, Monpazier ou Beaumont), Passe-temps belles demeures (Vesunna, Bourdeilles, Puyguilhem).
N° vert : 0 800 891 991.

### Cadeau surprise

Cette année encore, en visitant plusieurs sites animés par la Semitour et ses partenaires, vous recevrez un cadeau surprise – et bien Périgourdin – à la 4ème visite. Il vous suffit, à l'entrée des sites, de faire appliquer le tampon témoin sur le catalogue (disponible dans tous les offices de tourisme et points d'accueil touristique). Il est possible de cumuler les bénéfices des Passe-temps et du cadeau surprise.

# PROMOTION DU TOURISME :

## LE PÉRIGORD EST OUVERT TOUTE L'ANNÉE



**La promotion du tourisme (activités, sites, produits) est intense. Tournées le plus souvent vers l'extérieur, les initiatives du Comité départemental du tourisme (CDT) peuvent aussi donner des idées aux Périgourdins.**

### Sur l'autoroute des vacances

Les ASF (Autoroutes du sud de la France), le Conseil général et le CDT se sont associés pour éditer un dépliant qui présente les principaux sites touristiques du Périgord valorisés par les 17 grands panneaux de couleur marron installés au bord de l'A 89 dans la traversée du Département.

### Promenades et randonnées

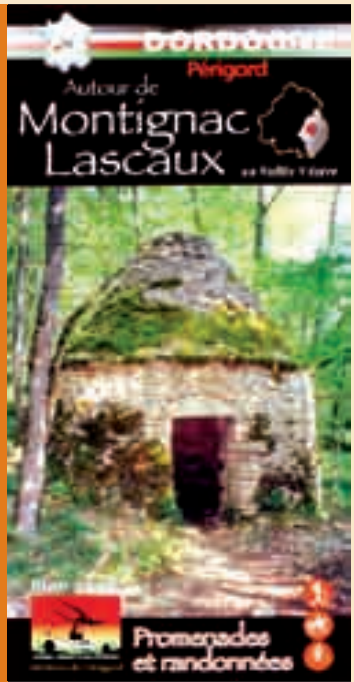


Nous avons évoqué dans le dernier numéro de Vivre en Périgord (n°3, page 10) cette collection de plans-guides qui propose (avec plein d'informations pratiques et pour pas cher : 2,30 euros) les itinéraires de randonnée de chaque canton.

Une vingtaine de titres sont parus à ce jour (lire aussi en dernière page du magazine). Trois nouveaux plans ont rejoint la collection en 2006 : Brantôme, Champagnac-de-Bélair et Montignac-Lascaux.

### Pass'Périg'Or 2006

L'expérience du Pass'Périg'Or avait été tentée fin 2005 avec la campagne « Privilèges d'automne en Périgord », et le concours d'une trentaine de sites. Elle semble avoir été concluante puisque la très grande majorité des « pionniers » figure dans l'édition 2006.

Ce carnet qui tient dans toutes les poches s'adresse plus particulièrement aux familles et leur propose des avantages tarifaires, notamment pour les enfants en haute saison. Il suffit d'avoir réservé une nuitée (Loisirs Accueil, Clévacances, campings, hôtels, etc.) pour se voir remettre ce pass. Valable jusqu'au 31 décembre, il permet de participer au tirage au sort final pour gagner un séjour en 2007. Le Pass'Périg'Or présente aussi l'intérêt de proposer des visites ou des animations hors des sentiers battus.

## Relations presse, salons

Accueils de journalistes spécialisés (en mai et juin, des Hollandais, des Japonais, ainsi que les hebdomadaires l'Express et Marianne) et participation aux salons constituent les autres moyens – permanents – de promotion du tourisme.
Un effort particulier a été fait cette année (fin mars) pour présenter aux 50 000 visiteurs du salon de la randonnée à Paris, sous un stand commun coordonnée par le CDT avec la participation des services du Conseil général, toutes les activités de pleine nature : collection des dépliants randonnée, randonnée en fête, mois des sports de pleine nature et prochain championnat du monde de canoë.

## 50% des réservations par Internet

Le tourisme est entré très vite dans l'ère des technologies de la communication. Dès à présent, la moitié des réservations d'hébergements en Dordogne s'effectue par Internet (via Loisirs Accueil et son accès au réseau national RESINFRANCE qui permet de consulter l'offre de tous les départements). Le CDT a lui-même recours au e-marketing, adressant 30 000 newsletters aux internautes espagnols, et autant de « cartes postales » aux Allemands.
De janvier à avril dernier, par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entrée sur le site www.dordogne-perigord-tourisme.fr a triplé...

## Le million

*Le Périgord à votre portée* (le document d'appel), *Terre de randonnées et des loisirs nature* (très complet et très utile à tous les Périgourdins), *Réservez le Périgord* (des formules semaines, week-end et courts séjours pour vos amis), *Demandez-nous le Périgord* (pour les groupes) sans oublier les guides d'hébergements, de restauration, des marchés... : chaque année, le Comité départemental du tourisme (CDT) édite un million de documents fréquemment réactualisés et rédigés en une ou plusieurs langues : français, anglais, allemand, italien, hollandais, espagnol et japonais.

## Une campagne « formidable »

Avec la voix chaude et persuasive de Pierre Bellemare, le CDT a mené une campagne de messages publicitaires à la radio, du 20 mars au 7 avril, sur les ondes de RTL, France Inter et France Bleu, médias choisis pour cibler une clientèle adulte (les plus de 25 ans).
Il faut souligner que Pierre Bellemare, Périgourdin d'adoption, installé du côté de Biron, a assuré gracieusement cette campagne. Il avait été l'un des premiers, après la tempête de fin 1999, à prêter son concours pour se faire l'ambassadeur convaincant du Périgord.
La campagne radio, soutenue par des actions de « phoning », prolongée par un numéro 10 000 demandes d'information.
Toutes les personnes intéressées ont reçu un « pack Périgord/ Livret vert » avec documents d'appel, carte touristique, guide des activités de loisirs et carnet du Pass'Périg'Or.

## 4 Périgord, 4 suggestions

**Périgord Blanc**
La gabarre du Moulin du Duellas.
C'est la seule gabarre de Dordogne qui franchit une écluse. Une heure et demie de promenade commentée au fil de l'Isle. De mai à septembre, à Saint-Martial-d'Artenset.
Tél. : 05 53 80 35 77

**Périgord Vert**
Le moulin de la Pauze
Le musée et le moulin racontent les techniques et les traditions de la meunerie et de la boulangerie. La meunerie fonctionne sous vos yeux. A Saint-Méard-de-Dronne.
Tél. : 05 53 90 30 01.

**Périgord Pourpre**
La villa gallo-romaine de Montcaret.
L'intérêt de ce site : la qualité et l'étendue des pavements de mosaïque, ainsi que son occupation constante de l'Antiquité à nos jours.
Tél. : 05 53 58 50 18.

**Périgord Noir**
L'appel de la forêt à Thenon
Au cœur d'une magnifique forêt ombragée, les joies d'un parcours d'aventure qui vous porte d'arbre en arbre : accessible de 5 à 77 ans (9 parcours progressifs).
Tél. : 05 53 46 35 06.

# L'ÉTÉ DES MARCHÉS

Si les marchés d'été en Périgord n'ont pas la ferveur quasi religieuse des marchés au gras et des marchés de truffiCulteurs, ils ont d'autres attraits, d'autres atouts : les couleurs et les parfums des fruits, des légumes et des fleurs de la belle saison. Pour peu que la matinée soit ensoleillée et que les vacances soient là, les marchés sont une fête des sens que chacun peut s'offrir avec bonheur. Sans oublier d'y acheter et consommer : pour que vivent les marchés, il faut que les professionnels présents en vivent eux aussi.

Parmi ces marchés d'été, signalons ceux de l'association nationale des Marchés de producteurs de Pays. Evidemment bien représentée sur les terres du Périgord, elle y organise des rendez-vous réguliers aux consommateurs et promeneurs. Ces marchés se tiennent souvent dans le cadre des marchés hebdomadaires (parfois en fin de journée ou dans le cadre d'une fête).

Avec le concours de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, les Producteurs de pays proposent une « tournée d'été » avec marché à 18h30, puis spectacle en soirée à 21h30 (spectacle « Et l'humour en prime » de Jean-Pierre Dupin) : le 8 juillet à Fougueyrolles, le 8 août à Beaumont, le 11 à Salignac-Eyvigues, le 12 à Thiviers, et, en septembre, le 2 à Firbeix et le 9 à Trémolat.

La liste complète des marchés et notamment des marchés de producteurs fait l'objet d'un dépliant édité par le comité départemental de tourisme, « la Fête en Périgord », disponible dans les offices de tourisme.



# LA CARAVANE DES SPORTS PASSERA PAR ICI

Prolongation estivale de son action de promotion du sport, le Conseil général envoie la Caravane des Sports sillonner l'ensemble du département. A bord, les éducateurs de la Direction des sports proposent aux jeunes (6 à 17 ans), Périgourdins ou touristes, de découvrir des sports nouveaux ou des activités qu'il est difficile de pratiquer en milieu rural : tir à l'arc, golf, base-ball, etc.

## Les haltes de la Caravane des Sports :

| | | |
|---|---|---|
| 10 juillet | (matin) | Excideuil, Sorges |
| 10 juillet | (après-midi) | Payzac |
| 11 juillet | (matin) | Razac |
| 12 juillet | (matin) | La Roche-Chalais |
| 13 juillet | (journée) | La Coquille |
| 17 juillet | (matin) | La Feuillade |
| 17 juillet | (après-midi) | Montignac |
| 18 juillet | (matin) | Sigoulès |
| 18 juillet | (après-midi) | Lalinde |
| 19 juillet | (matin) | La Force |
| 19 juillet | (après-midi) | Prigonrieux |
| 20 juillet | (matin) | Bassillac |
| 21 juillet | (matin) | Gardonne |
| 21 juillet | (après-midi) | Beaumont-du-Périgord |
| 24 juillet | (matin) | Mouleydier |
| 27 juillet | (après-midi) | Monpazier |
| 28 juillet | (journée) | (Saint-Cyprien Coux-et-Bigaroque, Audrix) |
| 31 juillet | (matin) | Neuvic |
| 1er août | (matin) | Agonac |
| 2 août | (matin) | Piégut-Pluviers |
| 3 août | (matin) | Notre-Dame-de-Sanilhac |
| 4 août | (matin) | Saint-Léon-sur-l'Isle |
| 7 août | (matin) | Saint-Antoine-de-Breuilh |
| 8 août | (matin) | Sourzac |
| 9 août | (matin) | Saint-Front-de-Pradoux |
| 10 août | (journée) | La Coquille |
| 11 août | (matin) | Rouffignac-Saint-Cernin |
| 14 août | (matin) | Thenon |
| 16 août | (matin) | Nontron |
| 17 août | (matin) | Atur |
| 18 août | (matin) | Eymet |

Renseignements : 05 53 45 40 20

# LA JEMAYE, SAINT-ESTÈPHE ET ROUFFIAC : MODE D'EMPLOI

La Jemaye

Saint-Estèphe

Rouffiac

Après le grand étang de La Jemaye, puis plus récemment celui de Saint-Estèphe, le plan d'eau de Rouffiac (sur la commune d'Angoisse) devient le troisième site de baignade surveillé et animé par les équipes de la Direction des sports du Conseil général. Ouvertes à tous, ces baignades reçoivent gratuitement des milliers de visiteurs chaque été. Les aménagements réalisés permettent de passer la journée sur place en famille ou entre amis. Les surveillants et éducateurs recrutés par le Conseil général sont formés, diplômés et équipés d'un matériel soigneusement vérifié. Ils sont en effectif maximum les jours de forte fréquentation. Exerçant un rôle d'accueil et de service, ils ont pour mission de veiller à ce que tout se passe bien sur la plage : ils assurent la sécurité aquatique tout en effectuant des soins relevant de la « bobo-logie » : petites blessures, insolation...

La surveillance des trois sites est assurée de 13 h à 19 h (de 11 h à 20 h le week-end et les jours fériés) : du 1er juillet au 31 août à Saint-Estèphe et à Rouffiac, du 15 juin au 15 septembre à la Jemaye.

## INFOS

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Un règlement est affiché sur chaque site. Chacun doit adopter un comportement qui ne gêne en rien ses voisins. Veiller au respect des lieux et des aménagements mis à la disposition du public. Le Département fait des efforts constants pour entretenir et améliorer ces sites de loisirs.
Se baigner pendant les heures de surveillance et dans les zones délimitées. Il faut entrer dans l'eau progressivement afin d'éviter hydrocution et malaise. La présence des surveillants ne doit pas inciter les parents à se décharger de leur responsabilité. Surveillez vos proches et vos enfants dans l'eau. Sur les trois sites, les activités nautiques motorisées sont interdites. On peut pratiquer la voile et le canotage hors des zones de baignade

Sur chaque site, baignade, jeux pour les enfants, animations nautiques gratuites avec les éducateurs sportifs du Conseil général. Possibilité de se restaurer.

### LA JEMAYE

Autour du plus grand étang de la Double (22 hectares), le Conseil général a aménagé au fil des années, un centre de loisirs de pleine nature : une grande plage de sable fin avec la forêt toute proche, des sentiers de randonnée (dont l'un va à la ferme du Parcot) et la découverte d'une faune et d'une flore particulières. Pédalos, aire de jeux.

### SAINT-ESTÈPHE

La plage et la baignade du Nontronnais sont en pleine rénovation. Un programme d'aménagement apporte de nouveaux équipements chaque année. Après avoir protégé le site, les travaux s'attachent maintenant à améliorer l'accueil des visiteurs. Comme la Jemaye, le site de Saint-Estèphe est aménagé avec des matériaux ou des techniques respectant l'environnement. A proximité, le site du Roc Branlant.

### ROUFFIAC

C'est l'un des plus grands plans d'eau du Périgord, au cœur d'un parc boisé de 100 hectares. Cohabitent désormais sur le site un accès libre à la plage et à la baignade et les nombreuses activités sportives proposées par la Semitour : canoë, kayak, pédalos, bateaux électriques (plusieurs modèles et bien sûr le célèbre téléski-nautique (renseignements, tarifs sur www.semitour.com)

## ACCÈS LIBRE

Les autres baignades d'accès libre dans le département :
- étangs de Busserolles, Montpon, Parcoul, Saint-Saud-Lacoussière,
- sur l'Auvézère à Cubjac,
- sur la Dordogne au Coux-et-Bigaroque, au Buisson-de-Cadouin,
- sur la Dronne à Lisle, à Tocane-Saint-Apre, à Saint-Aulaye,
- sur l'Isle à Saint-Astier.

Le guide pratique « Terre de randonnées et des loisirs nature » édité par le comité départemental du tourisme, disponible dans les offices de tourisme, dresse la liste des sites de baignades en eau douce dont l'accès est payant, des piscines municipales et des piscines privées.

**Pour toute information sur la qualité des eaux de baignade :**
DDASS de la Dordogne, 05 53 02 27 27

COMMERCE ÉQUITABLE

# LE BERGERACOIS EN POINTE

## Le commerce équitable progresse rapidement.

Simon Tuanama récolte du café au Pérou, et Annibal Cabrera, de la banane, en Equateur. En mai dernier, à l'invitation de l'association Développement du commerce équitable en Bergeracois (DCEB), ils sont venus rencontrer les consommateurs périgourdins. Leur dire aussi ce que le commerce équitable avait changé dans leur vie et dans leur travail : un revenu plus régulier (quatre fois supérieur au revenu moyen des producteurs dépendant des multinationales), l'instauration d'un système de sécurité sociale, la scolarisation massive des enfants. Pionnier de la promotion du commerce équitable en Dordogne, DCEB prend chaque année l'initiative, avec différents organismes et cette année avec la société coopérative Ethiquable, d'un accueil de producteurs qui permet ainsi de donner plus d'écho aux nombreuses permanences d'information tenues sur les marchés, dans des établissements scolaires, lors des festivités, etc.

« A travers nos conférences et nos interventions, nous mesurons combien l'audience du commerce équitable progresse dans l'opinion, soulignent Jean-Louis Bauchart et Luc Sorli, deux des cinquante bénévoles de l'association. Nous relayons les campagnes, comme la Quinzaine nationale du commerce équitable et nous saisissons toutes les opportunités pour faire connaître les objectifs de solidarité et les produits du commerce équitable. »

A Bergerac, un commerce s'est spécialisé dans les produits du commerce équitable, on les trouve également dans le magasin d'une coopérative bio et dans les grandes surfaces qui n'hésitent plus à les regrouper dans un rayon spécialisé pour répondre à la demande. De nouvelles initiatives associatives devraient bientôt relayer l'action de DCEB dans d'autres parties du département.

**Contact :**
**DCEB, place Jules-Ferry (maison des associations) à Bergerac.**
www.commercequitable-dceb.net

### Petit guide du commerce équitable

Le commerce équitable crée un réseau d'opinion et de consommation qui achète directement et au juste prix les productions des pays en voie de développement. Les objectifs étant d'améliorer la vie quotidienne de ces producteurs, de leur trouver des débouchés durables et de réduire ainsi les inégalités entre le Nord et le Sud. L'Amérique du Sud et dans une moindre mesure l'Asie du Sud-est sont concernées aujourd'hui. A chacune de ses sorties, DCEB propose (au prix d'un euro), un « Petit guide du commerce équitable ».

## SAINT-PANTALY D'EXCIDEUIL

# UN FESTIVAL DE SOLIDARITÉ AVEC LE SÉNÉGAL

Un centre de documentation financé avec le concours du Conseil général de la Dordogne et du Conseil régional d'Aquitaine, un bloc sanitaires aménagé avec Causses et Rivières du Périgord, une école restaurée par Enfance Action... Nul doute que du côté de Meckhé, de Ngay Ngay Al ou de l'Ile de Niodor, dans l'Ouest du Sénégal, l'image du Périgord en général, et de Saint-Pantaly-d'Excideuil en particulier, ne soit un peu différente de celle que nous entretenons en général.

Comme souvent, cette action humanitaire est née d'une rencontre en Dordogne entre Sénégalais et habitants de Saint-Pantaly-d'Excideuil. A leur tour, les Périgourdins se déplacent, prennent conscience de la réalité africaine et, loin de se décourager devant l'ampleur de la tâche, décident qu'ils peuvent agir à leur niveau.

Avec leur association Enfance Action naît le Festival de Musique pour l'Afrique (9ème édition les 30 juin et 1er juillet prochains) qui accueille des musiciens exprimant toute la diversité culturelle africaine. L'association investit les bénéfices du festival dans de nombreuses réalisations : la restauration complète d'une école (dotée d'un poulailler qui assure son autonomie financière), un centre de documentation, trois classes pour un collège, des puits pour le maraîchage, une pépinière de plants fruitiers, une pompe solaire dans le puits d'un village, la création d'une maternelle et la construction de trois blocs sanitaires dans les écoles. L'association est reconnue d'intérêt général (dons défiscalisés).

**contact@enfanceaction.org**
www.enfanceaction.org

### Témoignage

**Charly Labrousse,**
**maire de Saint-Pantaly-d'Excideuil, président de Enfance Action**

« L'éducation est le volet le plus important de notre action. Le développement, là-bas, ne peut passer que par l'éducation. Le fait que ce soit un petit village qui se mobilise n'est évidemment pas banal. On nous dit qu'à notre niveau, nous ne pouvons pas changer les choses : nous prouvons le contraire. On nous demande aussi pourquoi si loin alors qu'il y a des pauvres chez nous. La réponse est que la France, malgré ses problèmes, représente 5% des richesses produites dans le monde et que 47 pays d'Afrique ne pèsent que 1,3% : c'est ça la vraie pauvreté. »



## PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

# LA DORDOGNE INNOVE

Depuis 2002, est mise en œuvre l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui vient en aide aux personnes âgées dépendantes. Cette année, avec la création de la maison départementale des personnes handicapées, entre en vigueur la Prestation de compensation du handicap (PCH).

L'application de ces deux dispositifs, voisins dans l'esprit, nécessite une évaluation la plus juste et la plus complète du degré de perte d'autonomie de la personne concernée. Les méthodes d'évaluation prévues par les textes s'attachent à mesurer le degré du handicap, ce que la personne ne sait plus ou ne peut plus faire.

Une approche véritablement globale doit aussi se préoccuper du potentiel de la personne, de ses attentes réelles, de la complémentarité de l'aide à lui accorder et de son environnement : la participation des proches et de la famille dans le cadre d'un maintien à domicile, ou l'intervention du personnel soignant et d'accompagnement si la personne est accueillie en hébergement médicalisé.

Un professeur de gérontologie du Québec, Réjean Hébert, a mis au point un référentiel très précis qui répond à cet ensemble de questions, le Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle (SMAF). A la suite d'une première expérience menée à la maison de retraite La Madeleine à Bergerac que dirige Sylvain Connangle, le Conseil général envisage d'expérimenter le SMAF à domicile sur l'ensemble du Bergeracois, avec l'association Le Carré qui anime le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de cette partie du département. L'avis et le concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ont été sollicités.

**Renseignements service des personnes âgées :**
05 53 03 33 58.

# QUELLE EAU POUR QUELS USAGES ?

**Une année avec, une année sans, d'une manière ou d'une autre, les sécheresses estivales font l'actualité et la question de l'eau est désormais posée en permanence. Quelles sont les réflexions des élus ? Quels changements engagent les administrations ? Que peuvent faire les particuliers ? Voici quelques éléments de réponse.**



**L'approvisionnement** – Première préoccupation des syndicats et des communes responsables de l'alimentation en eau, trouver de l'eau, diversifier la ressource pour sécuriser l'approvisionnements.
Le Conseil général consacre 1 million d'euros chaque année au soutien des études et des travaux des collectivités.
A partir des données très complètes dont il dispose depuis qu'il s'est saisi de cette compétence, il apporte expertise et conseils sur les solutions à mettre en œuvre. On a longtemps cru que la solution résidait dans des forages de plus en plus profonds (de plus en plus chers aussi) pour aller chercher une eau plus propre. Si l'eau des nappes profondes reste globalement de meilleure qualité, le forage n'est pas une garantie absolue : les cas de turbidité (eau trouble) peuvent se produire. Un coût de traitement qui se rajoute alors à l'investissement. La prise d'eau en rivière garde sa pertinence, à la condition que le périmètre de protection du captage et une station d'alerte soient mis en place. Les interconnexions avec d'autres réseaux plus importants, présentent donc souvent des garanties plus durables.

**Les fuites** – De l'usine de traitement à la distribution effective, une part non négligeable de l'eau est perdue. Souvent des canalisations défectueuses entraînent des fuites. Le phénomène est plus important dans les régions d'habitat dispersé où les réseaux de distribution s'allongent. On a longtemps négligé le problème puisque la matière première semblait inépuisable. Aujourd'hui, toutes les entreprises gestionnaires des réseaux et les régies doivent détecter et corriger ces fuites d'eau.

**Les équilibres** – Tous les usages de l'eau doivent-ils être satisfaits par le réseau d'eau potable ? Les habitants des plus petites communes doivent-ils payer les surcoûts entraînés par des équipements dimensionnés à l'accueil d'une population importante en été ? Doit-on « inciter » les grands équipements touristiques, comme le font les entreprises, à traiter leurs effluents et à recycler l'eau ?

## Les expériences des services départementaux

A l'échelle nationale, la progression de la consommation ralentit alors que le nombre d'abonnés continue de croître sensiblement : la nécessité d'économiser l'eau semble admise.
Les services du Conseil général s'engagent progressivement vers la maîtrise de la consommation en eau. Une sensibilisation a d'abord été menée auprès de tous les services pour que chacun connaisse bien les conséquences de l'utilisation quotidienne de l'eau et contribue à en réduire la consommation.
Le pôle paysages et espaces verts a ainsi mené plusieurs actions :

- lors des restrictions, le lavage des véhicules avec de l'eau potable a été remplacé par un nettoyage avec des systèmes à air comprimé et à l'éponge humide et au chiffon,
- l'arrosage intégré et au goutte à goutte des espaces verts (programmé pour fonctionner la nuit) permet des économies substantielles,
- l'installation pour les serres départementales d'une première cuve de 3500 litres récupérant les eaux pluviales permet un arrosage quasi autonome,
- une autre citerne va permettre le lavage en toute autonomie des véhicules et du matériel technique,
- l'emploi de plantes peu gourmandes en eau devrait se généraliser dans la création de jardins ainsi que le recours au minéral (pierres, matériaux).
- la récupération des eaux de pluie destinées à l'arrosage des jardins se développe à l'Espace Culturel François-Mitterrand à Périgueux et au château de Bourdeilles.

La réflexion gagne aussi la conception des bâtiments, pour les réhabilitations menées par la direction du patrimoine ou pour les constructions neuves : le futur collège de Saint-Astier aura une gestion raisonnée de l'eau.

## De l'eau née de la dernière pluie

La récupération des eaux de pluies est un moyen que chacun peut utiliser pour la préservation de la ressource en eau, s'il dispose d'un toit et d'un jardin. En Dordogne, une pluviométrie moyenne de 67 mm par mois et par m2 permet de récupérer entre 600 et 1000 litres d'eau par an et par m2 de toiture. En prélevant moins, on sollicite moins les nappes d'eau et on réalise des économies. Déjà bien présente dans le nord de l'Europe, cette technique progresse très vite en France. On voit apparaître sur le marché de nombreux équipements de récupération : cuves de récupération aériennes en plastique ou cuves enterrées en béton.Attention toutefois aux fausses bonnes idées : l'eau récupérée, non potable, ne doit pas être en contact avec l'eau potable dans le réseau domestique. Dans l'état actuel des techniques et des coûts, la récupération des eaux de pluies est intéressante pour le jardin, la terrasse, la voiture... et pourrait être éligible à un crédit d'impôt de 40% en 2007.

## Maîtriser sa consommation

Eviter le gaspillage n'entraîne pas nécessairement une diminution de confort et n'est pas non plus un refus de la modernité. L'adaptation aux enjeux du futur est même précisément le contraire. Attention aussi à ne pas en faire une contrainte, mais plutôt un défi à relever collectivement.
Vigilance d'abord : s'assurer qu'il n'existe pas de fuites non détectées entre le branchement et les robinets. Comment ? En relevant votre compteur avant et après une absence prolongée du domicile, puis en comparant, sur trois ans par exemple, ce qui peut avoir changé dans votre consommation détaillée sur vos factures par rapport à vos usages. Une famille « vigilante » de 5 personnes peut maîtriser sa consommation à environ 100 $m^3$ par an.
Pour maîtriser et réduire la consommation, plusieurs techniques simples peuvent être utilisées et croisées :

- faire ajuster la pression d'eau aux réels besoins de la famille.
- ne pas laisser couler inutilement les robinets,
- chasser les fuites (20% de la facture annuelle en moyenne).
- installer sur les robinets (tous les modèles existent dans toutes les marques) ces pastilles (aérateurs) qui réduisent de 30% environ la consommation,
- préférer des mitigeurs aux robinets classiques pour gaspiller moins d'eau dans la recherche de la bonne température,
- choisir la douche (60 litres) plutôt que le bain (200 litres),
- disposer de chasses d'eau à double commande (et réduire la capacité du réservoir),
- à l'achat, choisir un lave-linge ou un lave-vaisselle qui annonce les plus faibles consommations et bien remplir à chaque usage. Au jardin, que l'eau vienne du robinet, du puits ou de la récupération d'eaux de pluies, on peut l'économiser par la technique (le paillage limite le dessèchement des sols) ou par l'exercice (« un bon binage vaut deux arrosages... »).



# FEUX DE FORÊTS, LA PRÉVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'été, la chaleur, le vent sec et, parfois, les feux de forêts ! Même si nous ne connaissons pas une année de sécheresse, le risque existe. Selon les critères fixés par la Direction de défense et de sécurité civiles, la Dordogne et ses immenses zones boisées (400 000 hectares soit 43% de la surface départementale) sont classées à « risques très sévères » dans le domaine des feux de forêts. On a connu en 2005, 384 départs de feu et 400 hectares brûlés.
Ce risque se mesure avec deux indicateurs. D'abord, la météorologie avec l'indice de sécheresse établi par Météo France : il faut en Dordogne une période de précipitations continues et importantes pour écarter ce risque. Autre critère : la sensibilité des massifs à l'incendie, mesurée en croisant la densité boisée, le type de végétation (résineux ou feuillus), le degré de dispersion de l'habitat, la présence d'un corps de sapeurs-pompiers.
L'autre souci auquel sont confrontés les centres de secours et le service départemental d'incendie et de secours est la difficulté d'accès aux massifs forestiers. Pour des raisons historiques (nombre très important et diversité de propriétaires), il existe relativement peu de pistes et de voies d'accès aménagées.

## Des interdictions à connaître

Face à ce risque, réduit par l'important travail de surveillance du SDIS 24 (dont une surveillance aérienne), il existe aussi des interdictions (elles font l'objet d'un arrêté préfectoral) que chacun, professionnel ou particulier, se doit de respecter :

- interdiction (même pour les propriétaires) de porter ou d'allumer du feu dans une surface boisée (quelle qu'elle soit) et à moins de 200 m de celle-ci ;
- interdiction de fumer ou d'apporter des appareils à flamme dans les mêmes lieux ;
- tous les engins de travaux doivent être munis de dispositifs pare-étincelles et d'extincteurs appropriés.

## ESPACE NATUREL SENSIBLE

# LE BARRAGE DE MIALLET

**Indicateur géant de l'alimentation en eau du département, la retenue de Miallet a fait le plein au printemps. Découverte d'un site.**



Avec les étangs de la Jemaye (lire en rubrique Pratique, page 19) et la forêt de Campagne, la retenue d'eau de Miallet est le 3ème « Espace naturel sensible » appartenant au Département. Il présente pourtant la particularité d'être une création totalement artificielle, aménagée pour concilier le bon fonctionnement du milieu naturel et les besoins de l'irrigation agricole du nord-est du département.

Les choix d'aménagements, le programme d'intégration paysagère, lancé dès 1994 par le Conseil général, et le plan de gestion du lieu en ont fait un site naturel privilégié que la faune et la flore locale, et les oiseaux migrateurs, attirés par ce miroir d'eau, se sont totalement appropriés.

La gestion du milieu naturel, confiée au service environnement du Conseil général, s'exerce en complémentarité avec les autres activités développées sur le site : l'entretien de l'aspect paysager et des équipements d'accueil, la pêche, l'éducation à l'environnement, le tourisme et, bien sûr, la gestion de l'eau. Assurée par la Sogedo, elle a pour objectifs de soutenir l'étiage des bassins de la Côle et de la Dronne, de satisfaire aux besoins d'irrigation et, bien sûr, de mesurer (en manuel et en télégestion) les débits et les hauteurs d'eau.

## Suivez le guide !

La retenue de Miallet a été aménagée sur le cours de deux ruisseaux qui, réunis en contrebas de la retenue, donnent naissance à la Côle.

Le plan d'eau est entièrement bordé par un chemin de service, ouvert aux randonneurs.

De la retenue principale (un barrage de terre qui respecte tous les principes de l'intégration paysagère) à la digue de Mamont, l'une des rives est aménagée en sentier d'interprétation, avec des totems aidant les visiteurs à reconnaître les profils ou les traces des animaux. Un conservatoire, constamment enrichi, de toutes les espèces connues de chênes est planté le long de ce sentier. Des bancs et des aires de pique-nique invitent au repos les promeneurs, particulièrement nombreux chaque dimanche de printemps et d'été. Sur l'autre rive, où le sentier s'éloigne parfois de l'eau, pour ménager les zones de nidification des espèces, a été aménagé un observatoire ornithologique. Il est appelé « cabane vivante », car les aménagements laissent peu à peu la place à la repousse des bambous tressés jusqu'à former un abri naturel.

Le parking visiteurs (doté de toilettes sèches) est accessible depuis le bourg de Miallet (prendre la route de la Coquille).

## REPÈRES

Première mise en eau : décembre 92 à septembre 93.
Prochaine vidange complète : 2008.
Capacité totale de la retenue : 5 millions de $m^3$.
Volume prélevable : 4,5 millions de $m^3$.
Surface du plan d'eau : 77 hectares.
Tour du plan d'eau : 8,5 km.

La retenue de Miallet est intégrée au Plan départemental des itinéraires de randonnée. La « Cité découverte nature » de Miallet et l'association de pêche « Le Bambou de Miallet » sont les partenaires locaux de la gestion et de l'animation du site.

# SENIORS : SOYEZ SPORT !

**Créé en 2005 par le Conseil général, l'événement « Senior soyez sport » a pris cette année une nouvelle dimension avec de nombreuses initiatives décentralisées désormais lancées par de multiples partenaires dont la CPAM Dordogne.**

Le Bugue, La Jemaye, Bergerac, Tocane : les journées proposées au public senior (personnes âgées de plus de 55 ans) ont à chaque fois rassemblé plusieurs centaines de personnes. Pourquoi un tel succès ?
« Cette initiative correspond à un vrai besoin, souligne Francis Colbac, vice-président du Conseil général chargé des sports. En Dordogne, 130 000 personnes sont âgées de plus de 55 ans soit 34% de la population. Il y a ainsi la volonté de la collectivité de développer la pratique sportive à la fois pour tous les publics et sur l'ensemble du département. Elle s'accompagne d'une véritable conception du sport et de la vie : plus que jamais, la pratique sportive fait partie de la vie à tous les âges, y compris à la retraite. A la retraite, c'est une nouvelle vie qui commence. Parallèlement, nous développons de nouvelles animations en direction notamment des personnes handicapées avec notamment un raid pleine nature organisé sur la base de Rouffiac. Là aussi, il s'agit d'une première en France. »
Le sport est également facteur de lien social. De nombreuses personnes âgées sont confrontées à un certain isolement que la pratique sportive leur permet de rompre tout en tissant de nouvelles amitiés. A cela s'ajoute aussi un facteur santé : le sport permet de mieux vivre avec son corps, de garder la forme et d'améliorer son état physique et psychique.
Dans le cadre de ces actions et multiples activités proposées gratuitement, il s'agit de toucher et d'intéresser un maximum de personnes avec des ateliers d'activités sportives mais aussi de connaissance de la santé.
Sachez enfin que la journée départementale est reconduite et qu'elle se tiendra de nouveau à Trélissac le 19 octobre prochain.

**Contact, renseignements :**
www.dordogne-sportenior.com

# RAID PÉRIGORD AVENTURE

## L'EUROPE A RENDEZ-VOUS À CUBJAC

La région de Cubjac au nord-est de la Dordogne accueillera le 3ème Raid européen Périgord Aventure qui se déroulera du 26 au 31 août. Trois étapes sont prévues : lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 août pour le final.
Par équipes de 4 ( 2 Français + 2 Européens), les jeunes jalonneront les lieux à pied, en VTT, en canoë, en tyrolienne... Ce sera aussi l'occasion de découvrir le patrimoine du Périgord à travers la découverte d'énigmes culturelles à résoudre.
La région de Cubjac et la vallée de l'Auvézère offrent de merveilleuses opportunités pour la pratique des sports de pleine nature. Un pays de causses doté d'un patrimoine remarquable : forges du pays d'Ans, églises romanes ; des chemins pittoresques et un château parmi les plus réputés du Périgord : le château d'Hautefort.
Ce raid permet aux jeunes ayant entre 14 et 16 ans de communiquer, d'échanger, de se découvrir et de générer des rencontres inoubliables avec nos amis européens.

## INFOS

**Mondial de canoë à Trémolat Appel à bénévoles**

Le Comité d'organisation de la Coupe du Monde de canoë marathon fait appel à candidatures pour toutes celles et ceux qui souhaitent participer à cette grande aventure de façon bénévole.
Les champs de compétences sont nombreux, pour tout contacts ou renseignements, un numéro de téléphone : 05 53 45 40 28. Site internet : www.tremolatperigord2006-canoe-marathon.com

# UN « MOLIÈRE » POUR LE CHANTIER THÉÂTRE

**Ce Molière du spectacle jeune public, est une étape importante pour la compagnie de Florence Lavaud, à Saint-Paul-de-Serre.**

Créée à Périgueux, puis installée dans une ancienne grange à Saint-Paul-de-Serre, au hasard d'une recherche de locaux, la compagnie y a noué des liens solides avec les habitants et les élus. La communauté de communes du pays Vernois a fait de l'implantation durable de la troupe, dans un «lieu» de création construit en pleine campagne, un véritable projet de développement local. Le Conseil général a participé au financement de cette équipement et contribue chaque année au fonctionnement du Chantier-Théâtre, compagnie conventionnée (soutenue par l'Etat) depuis 2004. La compagnie construit ici ses spectacles, les présente au public local, invite d'autres troupes en résidences et participe à l'animation culturelle périgourdine. Mais ce n'est qu'une dimension de l'activité du Chantier Théâtre qui, en une quinzaine d'années, a créé dix spectacles et donné 2000 représentations dans 17 pays. Actuellement, la compagnie réunit 4 permanents, 15 à 20 collaborateurs (artistes et techniciens) et fait tourner simultanément ses 4 dernières créations. Elle a déjà 80 représentations à son agenda pour la prochaine saison.

## Témoignage

**Florence Lavaud,**
**metteur en scène et co-créatrice du Chantier-Théâtre avec Stéphane Zang.**

### « La reconnaissance d'un parcours »

« C'est le premier Molière du spectacle jeune public. C'est évidemment une grande satisfaction parce que, au delà du spectacle primé, c'est la reconnaissance d'un parcours artistique et du combat permanent que représentent la vie d'une compagnie, l'écriture et la création de spectacles. C'est bien aussi pour tous les gens avec qui nous avons travaillé, pour tous ceux qui nous ont aidés à nous installer. Avec ce Molière, nous avons ressenti une vraie fierté autour de nous.

« La particularité de mon travail, c'est l'exploration du monde de l'enfance, ce sont des spectacles sur l'enfance autant que pour l'enfance. Je sais que « Un petit chaperon rouge » a marqué, même si ce n'était pas un spectacle particulièrement facile. Le fait qu'il ait été joué à Paris au début de l'année lui a donné un éclairage particulier. Le Molière permet d'ailleurs au spectacle d'être de nouveau joué à Paris.

« Ma prochaine création, « Grandir pour faire grandir », traitera encore de l'enfance. Ce sont des paroles de femmes pour faire grandir l'enfance, avec des auteurs de pays différents et, comme toujours, des textes qui n'ont pas été écrits pour le théâtre et qui seront les supports d'une création d'abord visuelle. »

**Art contemporain**

## RIBÉRAC ACCUEILLE VALÉRIO ADAMI

A partir du 30 juin 2006, la Collégiale Notre-Dame de Ribérac se transforme en salle d'exposition pour accueillir les œuvres d'un des plus grands artistes contemporains, Valério Adami.

Né à Bologne (Italie) à l'aube d'événements tragiques, Valério Adami a été sensibilisé très tôt à l'Art et ses rencontres furent alors décisives et contribuèrent à l'évolution de ses œuvres.

Ainsi, Kokoschka, Francis Bacon, Dino Buzzati et davantage encore son ami Jacques Derrida ont certainement influencé son travail. Après les plus grandes et prestigieuses villes du monde, Valério Adami honore l'Aquitaine, la Dordogne et plus particulièrement le ribéracois de sa présence. Dans cette exposition, une quinzaine d'œuvres de grand format accrochent le regard des visiteurs. Ouverte jusqu'au 3 septembre, le vernissage se déroulera le 2 juillet à 18h en présence de l'artiste.

*Exposition organisée par le centre culturel de Ribérac avec la collaboration de la ville de Ribérac, du Conseil général de la Dordogne, du Conseil régional d'Aquitaine et de la DRAC.*

**Exposition Valério Adami - Du 30 juin au 3 septembre 2006 - Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h (entrée libre) - Renseignements : 05 53 92 52 30**

# DÉCOUVREZ LE MUSÉE NAPOLÉON, À CENDRIEUX

**Tout le monde connaît, pour l'avoir vue dans un manuel scolaire, cette image de Napoléon, en pied, vêtu du long manteau impérial.**

Plusieurs copies officielles de cette immense toile existent dans le monde, mais l'original, signé Girodet, occupe la hauteur d'un mur d'une salle du musée Napoléon, au charmant château de la Pommerie, dans la campagne fraisicole de Cendrieux. Dans ce musée, encore trop méconnu, environ 500 objets (dont 150 sont des pièces historiques) évoquent les règnes de Napoléon 1er et de Napoléon III. Notamment des armes, des objets usuels qui ont appartenu à Napoléon et l'ont accompagné jusqu'à Sainte-Hélène. De nombreux portraits, des uniformes, des services de vaisselles aux armes impériales, du mobilier composent les collections exposées.

Pourquoi ce musée en Dordogne, département où l'empereur ne vint jamais ? Baudoin de Witt, maître des lieux, qui conduit lui-même les visites, est un descendant de Jérôme, le plus jeune frère de Napoléon 1er. Les fils uniques des deux empereurs moururent jeunes et sans descendance, la lignée de Jérôme devint la branche dynastique. Du frère de Napoléon à Baudoin de Witt, trois générations seulement : le prince Jérôme qui siégea à l'extrême gauche de l'Assemblée, Victor chef des derniers députés bonapartistes (le parti s'éteignit avec lui en 1926), et la Princesse Marie-Clotilde Napoléon, épouse du Comte de Witt et sœur du Prince Impérial, qui viendra s'installer en Périgord.

Ces collections familiales sont restées inconnues, sauf des spécialistes, jusqu'à l'ouverture du musée en 1999. A voir aussi, dans le local d'accueil, une invraisemblable collection des représentations populaires de Napoléon. Le musée, qui accueille volontiers des scolaires (les écoles du pays de Vergt ou les lycéens d'Albert-Claveille à Périgueux sont des habitués), a organisé en 2004, avec une centaine de figurants costumés, une reconstitution historique de l'époque impériale.

**Musée Napoléon (accès fléché). Ouvert du 15 juin au 15 septembre : de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 en juillet et août ; de 15h à 18h, en juin et septembre.**
**Tél. : 05 53 03 24 03**
**www.musee-napoleon.com**

## Témoignage

**Baudoin de Witt,**
**descendant de la famille Bonaparte, propriétaire du musée**

« Ces collections familiales ont fait l'objet d'un inventaire historique très complet qui permet, tout en les mettant à la disposition des chercheurs ou en les prêtant pour des expositions très officielles, de les conserver groupées. Chaque objet y est décrit, mesuré. Son origine et son lien à la famille sont détaillés. C'est un patrimoine national dont je ne suis que le dépositaire. Je travaille beaucoup avec les services de l'Etat et les conservateurs nationaux dont l'érudition est étonnante. »



# LE CINÉMA DE PLEIN AIR 2006

**Ciné passion en Périgord reprend son circuit itinérant cet été.**

| | |
|---|---|
| 3 juillet | Saint-Astier (parking du centre Leclerc)<br>Programmation : « Cars » |
| 4 juillet | Terrasson (esplanade du Centre culturel)<br>Programmation : (non communiquée) |
| 7 juillet | Siorac-de-Ribérac (place de l'église)<br>Programmation : « Zidane » |
| 12 juillet | La Roche-Chalais (place de la mairie)<br>Programmation : « nos voisins les hommes » |
| 15 juillet | château de Hautefort (esplanade du château)<br>Programmation : « Marie-Antoinette » |
| 18 juillet | Nontron (site des Nouailles)<br>Programmation : « Superman returns » |
| 19 juillet | Terrasson (esplanade du centre culturel)<br>Programmation : « nos jours heureux » |
| 20 juillet | Ribérac (place Pradeau)<br>Programmation : « walk the line » |
| 21 juillet | Montignac (parking salle des fêtes)<br>Programmation : (non communiquée) |
| 22 juillet | Thiviers (place JP Sartre)<br>Programmation : « Zidane » |
| 25 juillet | Mussidan (stade)<br>Programmation : « nos jours heureux » |
| 26 juillet | village du Bournat<br>Programmation : « le temps des porte-plumes » |
| 27 juillet | Montpon-Ménestérol (Chandos)<br>Programmation : « Superman returns » |
| 27 juillet au 9 août | Villefranche-du-Périgord (place du village)<br>Programmation : « Pirates des Caraïbes 2 » |
| 10 août | Nontron (Sceau-Saint-Angel)<br>Programmation : « Pirates des Caraïbes 2 » |
| 11 août | château de Hautefort<br>Programmation : « Pirates des Caraïbes 2 » |
| 13 août | Saint-Astier (place)<br>Programmation : « heart of gold » |
| 14 août | Ribérac (place Pradeau)<br>Programmation : « Pirates des Caraïbes 2 » |

**Renseignements : ciné-passion en Périgord : 05 53 02 41 99**

## Itinéraires de Promenades et de Randonnées

# SUIVEZ LES GUIDES !

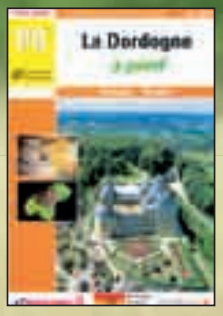


**Ces guides sont édités par le comité départemental de tourisme,** avec le soutien du Conseil général, dans le cadre de **la promotion du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR).**

## PLANS-GUIDES

En vente, **2,30 euros** dans de nombreux magasins, dans les offices de tourisme et à la maison du tourisme à Périgueux.

**Les 3 plans-guides parus en 2006**

### Déjà parus dans la collection :

- canton de Hautefort
- canton d'Eymet
- canton de Belvès
- canton de Saint-Pardoux-la-Rivière
- canton de Thiviers
- canton de Lanouaille
- canton de Jumilhac-le-Grand
- canton d'Excideuil
- Pays de Montpon
- autour des Eyzies
- pays de Mussidan et Vallée de l'Isle

**+ les cartes "le Périgord à cheval" et "circuits cyclotouristes en Périgord".**

**VIVRE EN PÉRIGORD**
le magazine du Conseil général -2 rue Paul-Louis Courier - 24019 Périgueux
tél. 05 53 02 20 78 - **www.cg24.fr**

**Directeur de la publication :** Bernard Cazeau
**Directeur de la Communication :** Nicolas Platon.
**Rédaction :** Service communication du Département, Sophie Cabanel, Vianney Le Vacon, Matthieu Druillole, Valérie Chamouton, Marina Dupuy et Jacques Bonnet

**Photos :** Denis Nidos (hors mention)
**Conception, réalisation :** Comevents - 05 55 881 992
**Impression :** Imaye graphic sur papier Condat.

Dépôt légal : 2ème trimestre 2006
N° ISSN : 1779-0700